

COMPTE RENDU REUNIONS DE CONSEIL 2007.

Le 23 Février 2007.

Etaient présents : MM Lecourtois, Seigneul, Guérin, Meigné, Lebois, Auvray,

Absents excusés : MM Porée Morin

Secrétaire de séance : Guérin

Participation au FAJD

Le conseil décide d'accepter au Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté pour 2007 pour la somme de 55.43 E

Participation au Fonds Solidarité pour le Logement

Le conseil refuse de participer à ce fonds d'aide

Transfert de compétence de la Communauté de Communes

Le conseil accepte la nouvelle compétence à transférer à la Communauté de Communes « participation au dispositif C.L.I.C. (Centre Local d'Information et de Coordination) pour les personnes âgées.

Vote des subventions 2007

- Anciens combattants de Sainte-Pience :	60 €
- Club du 3 ^{ème} âge de Sainte-Pience :	305 €
- Comité des Fêtes de Sainte-Pience :	650 €
- Société de chasse de Sainte-Pience :	77 €
- Société de Tir « La Concorde » :	77 €
- Défense contre le Cancer :	92 €
- AFPAC (Cancer Sud Manche) :	31 €
- Aveugles de la Manche :	31 €
- Point de Départ (défense SIDA) :	31 €
- Prévention Routière :	31 €
- Ass. Contre la Sclérose en plaques :	31 €
- Téléthon :	31 €
- Croqueurs de pommes :	20 €
- Croix Rouge :	30 €
- Participation Piscine Ecole La Chaise Baudouin :	10 €
- Collège La Providence APPEL séjour en Espagne :	90 € (pour 2 enfants)
- Institut Rural d'Education et d'Orientation des MFR :	50 €

Classement de la voirie communale

Vu, les articles R.141-3 à R.141-9 du Code de la voirie routière

Vu, la nécessité de remettre à jour le classement de la voirie communale, datant principalement des années 1961 & 1963,

Suite à la modernisation et la création de voies publiques,

Le conseil municipal décide le déclassement des voies communales existantes et leur reclassement selon leurs appellations actuelles, conformément au tableau annexé. Le nouveau classement distingue un linéaire de 5 732 mètres de voies communales.

Programme voirie 2007

Suite à la réception en mairie des offres de prix concernant le programme de voirie 2007, dans le cadre d'un Marché à Procédure Adaptée, les prix sont les suivants :

Rol Normandie :	37 310. 63 E
LTP Loisel :	36 860. 72 E
SARL TPEVS :	36 287. 83 E

Lainé TP : 34 926. 19 E
Le conseil retient l'offre de Lainé TP, le moins disant.

Devis Panneau Affichage

Le conseil retient le devis d'Yves Debroize du Luot, pour le bâti et la couverture du plan, pour la somme de 1 309. 62 E TTC, et celui de Vincent Galopin de Bénvy-Bocage pour la somme de 654 E TTC.

Projet de statuts du SIVU des Ecoles de La Haye-Pesnel

Le conseil, après en avoir délibéré, maintient sa délibération du 6 octobre 2006, et reste favorable à cette création, mais à condition que la participation des communes soit basée sur le nombre d'élèves et que toutes les communes qui ont des enfants dans les écoles de La Haye-Pesnel participent.

Le conseil n'accepte pas les statuts tels que présentés dans le projet, notamment l'article 9.

Travaux électricité logement

Le conseil accepte à la majorité des membres le devis de Pascal Mancel, pour l'installation électrique du logement près de la mairie, pour la somme de 2 806. 34 E TTC

Adhésion au S.I.A.E.S.

Le conseil accepte l'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne.